

A cette époque, le parti démocrate, qui était au pouvoir aux Etats-Unis, était en faveur du libre-échange, et le président et le secrétaire d'Etat étaient favorables à des relations commerciales plus étendues, et plusieurs républicains voulaient aussi augmenter le commerce entre le Canada et les Etats-Unis. Mais on ne s'attendait pas à voir briller, en 1890, une petite étoile dont la faible clarté servirait à nos ministres. Ils apprirent que la colonie de Terre-Neuve cherchait à obtenir des relations commerciales plus étendues avec les Etats-Unis, et ils jugèrent que ce grand Canada ne pouvait pas permettre à cette petite île de régler ses propres affaires sans intervenir, de sorte qu'ils écrivirent à lord Knutsford déclarant qu'ils désiraient que Terre-Neuve ne fit pas d'autres démarches au sujet de ce traité, à moins que le Canada ne fût mis dans la même position. Alors, lord Knutsford reçut l'ordre d'en informer sir Julian Pauncefoot, et par ce mouvement de flanc, le gouvernement chercha à arriver à quelque projet de réciprocité.

Il se présenta ensuite devant le peuple et lui annonça que le gouvernement des Etats-Unis avait pris l'initiative dans l'ouverture des négociations, et M. Blaine contredit cet avancé dans une lettre qui a été déposée sur le bureau de la chambre. Cette lettre était adressée par lui à sir Julian Pauncefoot, et après avoir parlé de différentes choses, il dit :—

Vu que vous étiez venu au département d'Etat avec ces deux propositions et que le sujet a été pour la première fois mentionné entre nous et vu de plus que je y consentis à une conférence privée, ainsi que je l'ai expliqué dans ma note, j'avoue que j'ai éprouvé une vive surprise quand, plusieurs semaines plus tard, durant les élections canadiennes, sir John Macdonald et sir Charles Tupper ont dit tous deux dans les assemblées publiques, qu'une conférence non officielle aurait lieu à Washington après le 4 mars, à la demande du secrétaire d'Etat. Je relate ces faits parce que je crois qu'il est important, vu que la question est devant le public depuis plusieurs semaines, de faire comprendre que la conférence n'a pas été inspirée ni proposée par moi, mais loin de là, que l'arrangement particulier dont j'ai parlé était une notification de votre proposition, et pas du tout une suggestion venant de la part du gouvernement des Etats-Unis.

C'est la preuve que sir John Macdonald et sir Charles Tupper ont dénaturé les faits dans les assemblées publiques, et le secrétaire Blaine a déclaré dans une lettre rendue publique, adressée à son ami M. Baker, qu'il n'était pas le premier inspirateur de l'entrevue que l'on avait dit devoir avoir lieu après le 4 mars, faisant voir par là que tout ce projet, du commencement à la fin, n'était qu'une manœuvre électorale.

J'ai appris de source certaine qu'une personne avait été envoyée dans l'Ouest, avant la lutte électorale, pour voir les chefs du parti afin de s'assurer s'il serait sage de faire les élections un an avant l'expiration de la durée constitutionnelle du parlement, et qu'une autre fut envoyée dans l'est pour connaître l'opinion des chefs du parti à ce sujet, et je comprends que ces deux personnes ont dû dire aux ministres que, à moins de faire les élections de suite, la popularité de la politique du libre-échange devenait si grande, qu'ils seraient chassés du pouvoir. Ils se sont dit en eux-mêmes : si nous en appelons au pays, nous devons avoir quelque chose dans le sens de la réciprocité ; nous dirons que nous sommes sur le point d'aller à Washington aux fins d'y négocier un traité d'après celui de 1854. Et que comportait ce traité de 1854 ? Il comprenait les produits naturels de la ferme.

Je peux prouver par les discours des honorables députés de la droite que presque chacun d'eux est M. MACDONALD (Huron).

opposé à l'adoption d'un traité semblable à celui de 1854. Permettez-moi d'attirer l'attention sur ce fait, savoir : que même durant ce débat, plusieurs de ceux qui ont parlé sur la question ont déclaré que les Etats-Unis ne sont pas notre marché naturel. Dans ce cas, pourquoi chercher à expédier nos produits naturels sur un marché qui n'est pas notre marché naturel ? L'autre jour, le ministre des finances nous a dit que les Etats-Unis n'étaient pas notre marché naturel. Le ministre de l'agriculture a dit la même chose dans plusieurs assemblées publiques, dans différentes parties du pays. Des membres éminents du gouvernement nous ont dit dans cette chambre que notre marché naturel n'était pas aux Etats-Unis, que leur marché était encombré, qu'ils ont beaucoup plus qu'ils ne peuvent consommer des produits que nos cultivateurs peuvent leur expédier ; en conséquence, il est inutile de chercher un marché dans ce pays. Des membres et des partisans du gouvernement ont dit mainte et mainte fois qu'ils étaient opposés à la réciprocité dans les produits naturels. Je vois en face de moi le député de Grey-est (M. Sproule) qui, j'en suis certain, n'appuierait jamais un traité comme celui de 1854.

L'honorable député a prononcé un discours éloquent l'année dernière et un autre, l'année précédente, au cours desquels il a déclaré que, si nous avons un traité de réciprocité dans les produits naturels, les intérêts des cultivateurs canadiens seraient ruinés. Vu qu'il l'a oublié je lirai, pour son avantage et celui de son parti, quelques extraits qui lui feront connaître, ainsi qu'à mes honorables amis de ce côté de la chambre, l'opinion et la manière de voir de l'aspirant ministre de l'agriculture sur cette question. A la page 3110 des *Débats* de 1890, il dit :

J'aimerais à demander aux cultivateurs du Canada s'ils consentiraient à laisser expédier dans notre pays les millions de livres de fromage et de beurre de rebut que ce pays fabrique, et cela, au grand détriment d'une de nos industries les plus importantes.

Or, la réciprocité d'après le traité de 1854 ruinerait cette industrie, suivant votre principe, et, en conséquence, vous êtes opposé à la proposition du gouvernement. Il dit plus loin :

Il n'y a pas de cultivateur au Canada qui pourrait se livrer avec profit à cette industrie comme il le fait aujourd'hui.

La réciprocité absolue n'affecterait pas plus cette industrie que la réciprocité partielle, parce que la réciprocité, d'après le principe de 1854, comprendrait ce même article aussi bien que l'autre forme de réciprocité, donc il est opposé à la réciprocité dans les produits naturels. Puis, parlant du lard, l'honorable monsieur ajoute :

Si le prix n'augmente que d'un demi centin par livre, au calcul le plus bas, sur 15,000,000 de livres de lard, il reviendra \$76,080 aux cultivateurs. Prenant les autres branches de produits, et le bœuf, sur lequel il y aura un droit de trois centins par livre, il est facile de comprendre les avantages qui en reviendront à nos cultivateurs.

Et il continue :

On apporte beaucoup d'attention dans mon comté à la culture des prunes. Nous en exportons, chaque année, environ 10,000 boisseaux, et, sans ce droit de 30 centins par boisseau, nos propriétaires de vergers auraient à soutenir la concurrence de leurs rivaux américains.

Maintenant, voyons ce qu'il dit. Relativement au beurre et au fromage, il dit que la réciprocité ruinerait les intérêts des cultivateurs dans ce commerce. Au sujet du lard, il dit que la réciprocité aurait le même effet sur ce commerce que font nos